

RAPPORT

sur les travaux de la Commission en 1987

Monsieur le Ministre,

Les réunions statutaires (trois réunions plénières et six réunions de section) ont eu lieu à Bruxelles les 26 janvier, 25 mai et 26 octobre 1987 dans les locaux du Palais des Académies.

Communications faites aux réunions plénières :

R. MANTOU : *Notes sur la langue des actes en français antérieurs à 1271 et conservés dans les provinces de Flandre orientale et de Flandre occidentale.*

M^{me} Mantou prépare une édition de 81 actes originaux français antérieurs à 1271, issus de fonds d'archives des provinces de Flandre orientale et de Flandre occidentale. De ce travail, elle extrait des notes sur *escakier, marchaines, mesplier, soiesté, enfestukement, denture* et *planiel*. Elle montre que les chartes issues de la chancellerie comtale ne comptent que peu de traits dialectaux, tandis que d'autres, écrites par des scribes rédigeant pour le compte d'un seigneur local ou d'un échevinage, traduisent davantage une connaissance profonde de la langue en usage en région picarde. Elle constate que les influences du moyen néerlandais sont plus individuelles que locales et qu'elles se manifestent surtout dans les domaines de la phonétique et de la graphie.

R. WILLEMYS : *In Memoriam A. Van Loey.*

J. GOOSSENS : *pV(...), een Zuidnederlandse, Oostnederlandse, Noordwestmoezelfrankische en Waalse benaming voor de kweek.*

J. GERMAIN : *La Conférence des N.U. sur la normalisation des noms géographiques : son histoire et ses réalisations.*

Communications faites à la section wallonne :

M. ARNOULD : *Les plus anciens textes en patois de Mons.*

La littérature patoisante de Mons s'épanouit à l'époque romantique. S'y illustrent avec bonheur des gens comme Henri Delmotte, Jean-Baptiste Descamps, Charles Letellier (créateur du célèbre Armonaque de Mons) et Pierre Moutrieux. Avant cette période, le patois est utilisé ponctuellement dans des pièces de valeur littéraire moindre, textes politiques, textes satiriques, textes de circonstance.

M. Arnould présente ensuite huit pièces — dont sept figurent dans l'*Inventaire de la littérature wallonne* de M. Piron — avec lecture d'extraits choisis et présentation du contexte d'apparition de l'œuvre. Sont évoqués successivement deux chansons en rapport avec la *ducasse*, une comédie en deux actes *Les patriotes vengés* (en rapport avec la révolution brabançonne), une chanson composée en l'honneur du retour des Autrichiens (1794), une autre évoquant la malpropreté des rues de Mons, une description par Philibert Delmotte de scènes populaires en montois, un « tableau dialogué » (mi-patois, mi-français) appelé *Chanson de Quintin*, dû à Pierre-François Wattiez, et enfin une pièce de 1788 qui ne figure pas dans l'*Inventaire* de Piron, une chanson satirique visant le comte d'Arbercq, composée par Lignan.

Entre ces textes et ceux de l'époque romantique, il n'y a que la *Parabole de l'Enfant prodigue* (voir l'édition récente réalisée par M^{me} R. Mantou).

J. GERMAIN : *Les prénoms à Namur aux XVI^e et XVII^e siècles.*

Grâce aux registres d'inscription à la bourgeoisie de la ville de Namur, dont les index viennent d'être publiés par les A.G.R., les prénoms ou noms de baptême d'une des principales villes wallonnes ont pu être appréhendés de façon statistique durant plus

de deux siècles, soit de 1491 à 1699 (individus nés entre 1460 et 1670). On constate surtout à cette époque une assez grande stabilité dans le stock des prénoms et une nette concentration sur quelques prénoms-vedettes. Pourtant, de façon sous-jacente s'opère une mutation dans la forme de ces prénoms : disparition assez subite des hypocoristiques ou prénoms suffixés dans la seconde moitié du XVI^e siècle, compensée en quelque sorte (du point de vue de la variété des prénoms) par l'apparition progressive des prénoms multiples.

J. GERMAIN : *En différé de Québec : quelques échos du XVI^e Congrès international des Sciences onomastiques.*

J. Germain, qui a participé au dernier Congrès C.I.S.O. à Québec, en août dernier, présente un survol rapide des communications qui y ont été présentées, en s'arrêtant quelque peu à celles qui gravitaient autour du thème « Nommer l'inconnu ». Un des points marquants de ce congrès fut la tenue, pour la première fois, d'une séance de travail conjointe avec les participants à la 5^e Conférence internationale des N.U. sur la normalisation des noms géographiques qui tenait ses assises à Montréal. L'activité intense de la Commission de toponymie du Québec qui fêtait son 75^e anniversaire, est évoquée aussi à partir d'un certain nombre de ses publications récentes.

A la section flamande trois communications ont été faites.

Le *Bureau de la Commission* est composé de la façon suivante pour la période mai 1987-mai 1989 : V. F. VAN-ACKER, président; R. MANTOU, vice-présidente et présidente de la section wallonne; J. GOOSSENS, président de la section flamande; J. GERMAIN, secrétaire de la section wallonne; J. TAELEMAN, secrétaire de la section flamande; F. DEBRABANDERE, secrétaire général.

Le *Bulletin* LIX (1986) a été envoyé aux institutions et revues avec lesquelles nous entretenons des *relations d'échange*. Les ouvrages parvenus à la Commission, à titre d'achat ou d'échange, sont déposés dans notre bibliothèque,

incorporée dans la bibliothèque de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Cent exemplaires sont mis à la disposition des centres scientifiques des universités de Belgique pour être remis aux étudiants et chercheurs.

En matière d'*attribution de noms de rues*, la Commission a été consultée en 1987 par de nombreuses communes bruxelloises, wallonnes et germanophones.

La Commission a poursuivi la *révision linguistique des noms géographiques des cartes d'état-major* publiées par l'Institut Géographique National. Pour la section wallonne l'examen a été fait sous la direction de J. HERBILLON.

Pour la section flamande l'examen a été fait par l'Institut voor Naamkunde à Louvain, sous la direction de K. ROELANDTS.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Bruges, le 31 décembre 1987.

Le Président,

V. F. VANACKER.

Le Secrétaire,

F. DEBRABANDERE.